

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 2 mai 2016, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

**SONT PRÉSENTS :**

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,  
Stéphane Hamel,  
Pascal Lambert,

Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller,

Charles Martel,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 29 avril 2016;

- 2016-05-123 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

**DÉPÔT ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AVRIL 2016 :**

- 2016-05-124 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 18 avril 2016 soient adoptés tels que rédigés et déposés.

Adoptée.

**TRÉSORERIE :**

- 2016-05-125 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'avril 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

**LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :**

- 2016-05-126 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

**LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)**

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 67 436,12 \$ (dépôt direct des salaires) et 397 503,97 \$ pour le mois d'avril 2016 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

**DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :**

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT – AVRIL 2016 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 30 avril 2016.

**RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame France Gendron, au 31 mars 2016.

**LETTRES DE DÉMISSION DE MESDAMES FRANCE GENDRON, RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET VÉRONIQUE TÉTRAULT, DIRECTRICE DE L'URBANISME :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose la lettre de démission de madame France Provencher, responsable de la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril qui sera effective à compter du 30 juin 2016 et de madame Véronique Tétrault, directrice de l'urbanisme et agente de développement, effective le 6 mai 2016.

**RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2016 :**

Conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport budgétaire au 30 avril 2016. Une copie a été transmise à chacun des membres du conseil.

**DOSSIERS À TRAITER :**

**URBANISME :**

**DÉCISION/DÉROGATION MINEURE MONSIEUR TONY TANGUAY :**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2016/04 soumise par monsieur Tony Tanguay concernant l'immeuble situé au 1, rue Vaudreuil (lot 4 906 927);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union* de Victoriaville, édition du 17 avril 2016;

2016-05-127 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2016/04 concernant la propriété de monsieur Tony Tanguay soit acceptée afin de permettre le changement de la porte de garage actuelle par une nouvelle porte d'une hauteur de 2,75 mètres.

Adoptée.

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **URBANISME : (SUITE)**

#### **LES SERVICES EXP INC./OFFRES DE SERVICES CONCERNANT LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA POINTE INDUSTRIELLE ET ÉVALUATIONS DES COÛTS POUR LES SERVICES PUBLICS :**

2016-05-128 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projets chez *Les Services exp inc.* en date du 4 avril 2016, consistant à mettre en place les services publics afin de développer les terrains compris dans la pointe industrielle entre les rues Saint-Louis, Thibault et la route 116, le tout au montant estimatif de 7 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Donald Bonsant, urbaniste et directeur aménagement, urbanisme et développement durable chez *Les Services exp inc.* en date du 11 avril 2016, consistant à la réalisation de deux (2) plans d'ensemble du nouveau secteur industriel à l'intersection de la route 116 et de la rue Saint-Louis, le tout au montant estimatif de 1 800 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

#### **DIRECTRICE DE L'URBANISME/EMBAUCHE DE MADAME KELLY BOUCHARD :**

2016-05-129 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil procède à l'embauche de madame Kelly Bouchard au poste de directrice de l'urbanisme et d'agente de développement de la Ville de Warwick à compter du 9 mai 2016, et ce, pour une période de probation de six (6) mois et ses conditions salariales étant conformes aux dispositions contenues dans la politique de gestion du personnel-cadre, son salaire étant fixé à la classe C, échelon 1 de la grille salariale en vigueur pour le personnel-cadre;

QUE madame Kelly Bouchard soit désignée pour agir à titre :

- D'inspecteur en bâtiments, responsable de l'émission des permis et certificats et de l'application de la réglementation d'urbanisme;
- De responsable de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22.), du règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.1.3) et 79.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec;
- De substitut afin de tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales.

Adoptée.

### **ADMINISTRATION ET GREFFE :**

#### **NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT :**

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la Loi sur les cités et villes stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Ville lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la *MRC d'Arthabaska* en cas d'absence du maire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

#### NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT : (SUITE)

2016-05-130 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller monsieur Étienne Bergeron soit nommé maire suppléant pour les six (6) prochains mois;

QUE monsieur Étienne Bergeron, maire suppléant de la Ville de Warwick soit nommé substitut au maire, monsieur Diego Scalzo, lors des séances du conseil de la *MRC d'Arthabaska*, et ce, jusqu'au 7 novembre 2016;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, le conseiller, monsieur Étienne Bergeron, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, les chèques et toutes autres pièces justificatives qui sont ou peuvent être requises à la *Caisse Desjardins des Bois-Francs*;

QUE seulement deux (2) des quatre (4) signatures sont requises, soit celles du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou de leur remplaçant respectif.

Adoptée.

#### MODIFICATION/POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick, comme toutes les municipalités du Québec, a adopté une politique de gestion contractuelle respectant les exigences prévues à l'article 938.1.2 du *Code municipal* et a été adoptée le 6 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pu constater que certaines dispositions de cette politique, notamment en regard de l'obligation de déposer certaines déclarations et que le défaut d'un tel dépôt entraîne le rejet automatique de la soumission, s'avèrent trop contraignantes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, en application aux dispositions du Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics prévoit un allègement en regard de la fourniture de certains documents avec la soumission en autant que ceux-ci soient fournis dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivants une demande écrite;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'introduire un tel allègement;

2016-05-131 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil souhaite réviser la Politique de gestion contractuelle de la façon suivante :

1. Le deuxième alinéa de l'article 4 de la Politique de gestion contractuelle est remplacé par ce qui suit :

« *Le soumissionnaire doit produire cette déclaration avec la soumission ou dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant une demande écrite de la municipalité à cet effet. Passé ce délai, le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet de la soumission.* »

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

#### MODIFICATION/POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE : (SUITE)

2. Le deuxième alinéa de l'article 13 de la Politique de gestion contractuelle est remplacé par ce qui suit :

*« Le soumissionnaire doit produire cette déclaration avec la soumission ou dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant une demande écrite de la municipalité à cet effet. Passé ce délai, le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet de la soumission. »*

3. Le deuxième alinéa de l'article 18 de la Politique de gestion contractuelle est remplacé par ce qui suit :

*« Le soumissionnaire doit produire cette déclaration avec la soumission ou dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant une demande écrite de la municipalité à cet effet. Passé ce délai, le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet de la soumission. »*

4. Le deuxième alinéa de l'article 29 de la Politique de gestion contractuelle est remplacé par ce qui suit :

*« Le soumissionnaire doit produire cette déclaration avec la soumission ou dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant une demande écrite de la municipalité à cet effet. Passé ce délai, le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet de la soumission. »*

5. Le deuxième alinéa de l'article 30 de la Politique de gestion contractuelle est remplacé par ce qui suit :

*« Le soumissionnaire doit produire cette déclaration avec la soumission ou dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant une demande écrite de la municipalité à cet effet. Passé ce délai, le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet de la soumission. »*

Adoptée.

#### FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC)/PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DE LA RUE SAINT-LOUIS (EST) :

2016-05-132

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil souhaite déposer une demande d'aide financière pour les travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie sur la rue Saint-Louis (Est) dans le cadre du programme du Fonds des Petites Collectivités (FPC);

QUE la demande soumise est autorisée par ce conseil et la Ville de Warwick s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

Adoptée.

#### EMBAUCHE HORTICULTRICE ET AIDE-HORTICULTEUR ET ACHAT OU LOCATION D'UN CAMION :

2016-05-133

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

#### EMBAUCHE HORTICULTRICE ET AIDE-HORTICULTEUR ET ACHAT OU LOCATION D'UN CAMION : (SUITE)

QUE madame Karine Deshaies de Danville soit embauchée à titre d'horticultrice de la Ville de Warwick pour une période de vingt-six (26) semaines à compter du 2 mai 2016 au tarif horaire de 16,50 \$;

QUE monsieur Michel Guillemette de Warwick soit embauché à titre d'aide-horticulteur pour une période de quatorze (14) semaines à compter du 2 mai 2016 au tarif horaire de 12,50 \$;

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement d'un camion au montant de 4 495 \$ plus les taxes applicables payable aux *Véhicules JC inc.* de Princeville;

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel, soit autorisé à effectuer l'immatriculation du véhicule auprès de la Société d'assurance automobile du Québec et à signer le contrat d'achat pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### SASEC DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MONIQUE-PROULX/ÉCHANGE CULTUREL À UASHAT MAK MANI-UTENAM ET DÉFI 2LB DE GESTERRA :

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Défi minceur - 2 lb/semaine de *Gesterra*, les municipalités sont appelés à créer des activités de sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles afin d'atteindre l'objectif de réduire de 15 % les déchets enfouis sur le territoire de la *MRC d'Arthabaska*;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alexis Gagnon de l'école secondaire Monique-Proulx propose de créer une journée de sensibilisation lors de laquelle les élèves du SASEC (Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire) de l'école secondaire Monique-Proulx parcourront les rues de Warwick afin de rencontrer les citoyens et de les sensibiliser à la saine gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des activités du SASEC de l'école secondaire Monique-Proulx, un groupe de 26 élèves de secondaire III se rendra en mai prochain dans la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam;

CONSIDÉRANT QU'afin de financer une expérience comme celle-ci ainsi que leur prochain stage de sensibilisation à la pauvreté en Haïti, monsieur Alexis Gagnon propose de présenter publiquement le récit de leur échange culturel à Uashat accompagné de photos et d'une vidéo à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril en septembre prochain;

2016-05-134 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte de participer à une journée de sensibilisation lors de laquelle les élèves du SASEC de l'école secondaire Monique-Proulx parcourront les rues de Warwick et Gesterra versera au Groupe SASEC un montant de 0,25 \$ par habitant pour un total de 1 162 \$;

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 1 000 \$ au groupe SASEC de l'école secondaire Monique-Proulx en échange d'une présentation publique à la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril.

Adoptée.

#### BLUES AU CHALET, 2<sup>E</sup> ÉDITION/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

2016-05-135 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

#### **BLUES AU CHALET, 2<sup>E</sup> ÉDITION/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : (SUITE)**

QUE la Ville de Warwick accepte de prêter à titre gracieux les salles Édouard-Desharnais et Henri-Paul Germain pour la tenue de la 2<sup>e</sup> édition de l'événement le *Blues au Chalet* qui se tiendra le 22 octobre prochain;

QUE les frais d'entretien ménager de ladite salle soient assumés par les organisateurs de l'événement.

Adoptée.

### **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :**

#### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2015 :**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 25 810 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Ville sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B et un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

2016-05-136 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

#### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/DEMANDE D'ACCÈS À LA RUE SAINT-LOUIS POUR LE FUTUR PARC INDUSTRIEL :**

2016-05-137 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'autoriser la Ville de Warwick à aménager un accès à la rue Saint-Louis (intersection route 116 Est) pour permettre l'implantation d'un nouveau parc industriel.

Adoptée.

### **DURA-LIGNES/SOUMISSION POUR LE TRAÇAGE DES LIGNES :**

2016-05-138 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**DURA-LIGNES/SOUMISSION POUR LE TRAÇAGE DES LIGNES : (SUITE)**

QUE ce conseil autorise le paiement pour le traçage de lignes des différentes routes de la municipalité à *Dura-Lignes* de Thetford Mines au montant estimatif de 24 500 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**GÉMEL INC. ET BC2 + GROUPE SYNERGIS/OFFRE DE SERVICES POUR LA MODIFICATION DE L'INTERSECTION DU 2<sup>E</sup> RANG ET DE LA ROUTE SAINT-ALBERT :**

2016-05-139 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Justin Pagé, président de *Gémel inc.* en date du 19 avril 2016, consistant à réaménager le tracé du 2<sup>e</sup> rang de l'intersection de la route Saint-Albert jusqu'à la limite de la propriété portant l'adresse civique 3, le tout au montant estimatif de 6 450 \$ plus les taxes applicables;

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Philip Courchesne, géomaticien et associé/vice-président géomatique de *BC2 + Groupe Synergis* en date du 18 avril 2016, consistant à la réalisation d'un relevé d'arpentage, le tout au montant de 1 800 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**AUTORISATION/DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE 2016 :**

2016-05-140 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à demander des soumissions par appels d'offre public dans le journal *La Nouvelle Union* et le babillard électronique *SÉAO* pour les travaux de pavage du boulevard Laroche, de la rue Lemay et d'une partie du 2<sup>e</sup> rang et du boulevard Beaumier.

Adoptée.

**DÉCISION/SOUMISSIONS CONCERNANT LES SERVICES PUBLICS POUR LE PAVILLON BARIL ET JEUX D'EAU :**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pour le pavillon Baril et les jeux d'eau ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 2 mai 2016 à 10 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu deux (2) soumissions pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pour le pavillon Baril et les jeux d'eau, soit les suivantes :

- J. Noël Francoeur inc. de Saint-Félix-de-Kingsey..... 96 708,06 \$
- La Sablière de Warwick Itée..... 74 613,31 \$

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions, par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, la plus basse soumission, soit celle de *La Sablière de Warwick Itée*, s'avère conforme au devis numéro 2016-05;

2016-05-141 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :



## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

#### DÉCISION/SOUMISSIONS SERVICES PUBLICS PAVILLON BARIL ET JEUX D'EAU : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout pour le pavillon Baril et les jeux d'eau à *La Sablière de Warwick Itée* et en autorise le paiement au montant de 64 895,25 \$ plus les taxes applicables;

QU'un montant de 60 000 \$ soit pris à même le fonds d'administration et de 10 000 \$ à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

#### AUTORISATION/TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR LE SENTIER PIÉTONNIER DE LA RUE TURCOTTE RELIANT LA PISTE CYCLABLE :

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé deux (2) estimations pour les travaux de terrassement du sentier piétonnier de la rue Turcotte reliant la piste cyclable, soit les suivantes :

- Espace Terrassement inc. de Victoriaville .....8 825,35 \$ taxes incluses
- Botatera, artistes-paysagistes de Warwick .....10 998,50 \$ taxes incluses

2016-05-142 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat et autorise le paiement à *Espace Terrassement inc.* de Victoriaville au montant de 7 675,89 \$ plus les taxes applicables pour les travaux de terrassement du sentier piétonnier de la rue Turcotte reliant la piste cyclable.

Adoptée.

### LOISIRS ET CULTURE :

#### EMBAUCHE/AGENT(E) D'INFORMATION À LA MAISON DE LA CULTURE :

CONSIDÉRANT QUE le *Comité culturel de Warwick inc.* recevra une subvention de Placements Carrière-Été pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) au bureau d'accueil touristique;

CONSIDÉRANT QUE pour respecter les heures d'ouverture demandées par le ministère du Tourisme, le *Comité culturel de Warwick inc.* aurait besoin d'un(e) étudiant(e) supplémentaire;

2016-05-143 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à embaucher deux (2) agents d'information pour le bureau d'accueil touristique de la halte vélo durant la période estivale, et ce, au tarif horaire de 10,75 \$, le tout sous la supervision du *Comité culturel de Warwick inc.*;

QUE les heures d'ouverture du bureau d'accueil touristique seront de 9 heures à 17 heures, sept (7) jours par semaine, et ce, à compter du 13 juin jusqu'au 5 septembre 2016;

QUE du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2016 et du 6 septembre au 9 octobre 2016, le bureau d'accueil touristique sera ouvert les samedis et dimanches, à raison de six (6) heures par jour.

Adoptée.

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)**

**BIBLIOPRESTO.CA/ABONNEMENT ANNUEL À PRETNUMERIQUE.CA :**

CONSIDÉRANT QUE la mission et les objets de *Bibliopresto.ca* sont de participer et de collaborer à un système intégré ou partagé de services de bibliothèque en ligne, comprenant, mais non limitativement, une plateforme partagée en ligne, l'achat en commun des ressources électroniques, des services partagés de référence à distance et de prêt en ligne, des activités partagées de formation continue et de perfectionnement des employés de bibliothèque sur les services en ligne;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick souhaite procéder au prêt numérique de livres numériques et confier le mandat à *Bibliopresto.ca*;

CONSIDÉRANT QUE *Bibliopresto.ca* est responsable de la plateforme de prêts de livres numériques développée à l'intention des bibliothèques publiques du Québec;

2016-05-144 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la conclusion d'un contrat de licence avec *Bibliopresto.ca* couvrant la période 2016-2019 et ayant pour objet de définir les conditions et les modalités de la licence d'accès de la plateforme et d'utilisation des documents, telles que la détermination des frais de service et des modalités de versement de ces frais;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**TVCBF/MANDAT POUR VIDÉO PROMOTIONNEL :**

2016-05-145 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate et autorise le paiement à TVCBF d'un montant de 825 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation d'une capsule de 60 secondes faisant la promotion de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**PROCESS COMMUNICATION/AUTORISATION POUR LA CONCEPTION D'UNE CARTE TOURISTIQUE :**

2016-05-146 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate et autorise le paiement à *Process Communication* de Victoriaville d'un montant estimatif de 2 380 \$ plus les taxes applicables pour la préparation et la réalisation de 2 500 cartes touristiques de la Ville de Warwick.

Adoptée.

**ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAU/DEMANDE DE FERMETURE DE RUES POUR PLUSIEURS ACTIVITÉS :**

2016-05-147 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de prêter gracieusement le parc des bénévoles au Festival Hommes Forts de Warwick pour l'aménagement d'un terrain de camping du 7 au 10 juillet 2016 et au Festival Country Rétro du 4 au 7 août 2016;

QUE le parc des bénévoles soient gardés propres pendant et après l'évènement;

## DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

### LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

#### ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAULT/DEMANDE DE FERMETURE DE RUES POUR PLUSIEURS ACTIVITÉS : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick autorise la fermeture d'une partie de la rue du Centre-Sportif et du boulevard Ouellet, entre la rue Leblanc et le boulevard Marchand pour les événements suivants :

- Le 23 juin 2016 pour la Fête nationale;
- Les 24, 25 et 26 juin 2016 pour le Festival folklorique, 1<sup>re</sup> édition;
- Les 7, 8, 9 et 10 juillet 2016 pour le Festival Hommes Forts;
- Le 17 juillet 2016 pour Fort dans la course;
- Les 4, 5, 6 et 7 août 2016 pour le Festival Country Rétro.

Adoptée.

### CORRESPONDANCE :

#### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/INSCRIPTION À LA FORMATION « LA PRISE DE DÉCISION EN URBANISME » :

2016-05-148 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère madame Noëlla Comtois soit autorisée à assister à la formation sur la prise de décision en urbanisme offerte par la *Fédération québécoise des municipalités*;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription à la *Fédération québécoise des municipalités* au montant de 325 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

#### ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK/INVITATION À LEUR TOURNOI DE GOLF ANNUEL :

2016-05-149 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un billet pour le golf au montant de 85 \$ plus les taxes applicables et d'un souper au montant de 40 \$ plus les taxes applicables pour le tournoi annuel de l'*Association de gens d'affaires de Warwick* qui aura lieu le 18 mai prochain.

Adoptée.

#### CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX ET EN BÂTIMENTS DU QUÉBEC/INSCRIPTION FORMATION ZONAGE AGRICOLE :

2016-05-150 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard soit autorisée à participer à une formation sur le zonage agricole offerte par la *Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement* du Québec les 7 et 8 décembre 2016 à Québec;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 515 \$ plus les taxes applicables, l'hébergement, les repas et les déplacements.

Adoptée.

**ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :**

2016-05-151

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'avril 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 213-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 198-2015 CRÉANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION VISANT LA RÉNOVATION D'IMMEUBLES COMMERCIAUX, RÉSIDENTIELS OU MIXTES :**

2016-05-152

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 213-2016 modifiant le Règlement numéro 198-2015 créant un programme de revitalisation visant la rénovation d'immeubles commerciaux, résidentiels ou mixtes.

Adoptée.

**AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 214-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 206-2015 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2016 :**

2016-05-153

Je, soussigné, Stéphane Hamel, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement numéro 206-2015 fixant la tarification pour l'exercice 2016.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

---

Stéphane Hamel

**AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 215-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA VILLE DE WARWICK :**

2016-05-154

Je, soussigné, Martin Vaudreuil, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement numéro 215-2016 modifiant le Règlement numéro 097-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Warwick.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

---

Martin Vaudreuil

**AFFAIRES NOUVELLES :**

Aucune.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

Madame Noëlla Comtois parle de l'exposition de la *Société d'histoire de Warwick* concernant le patrimoine religieux qui se prolongera au cours du mois de mai.

Monsieur Pascal Lambert invite la population à participer à la 2<sup>e</sup> édition de Warwick en humour le 14 mai prochain et à la Roulathèque les 20 et 21 mai à l'aréna Jean-Charles-Perreault.

Monsieur Étienne Bergeron invite les gens à participer au bain libre le mardi de chaque semaine de 18 h à 19 h 30. Monsieur Bergeron mentionne également que le lavage du réseau d'aqueduc débutera le 7 mai et de laisser couler l'eau quelques minutes avant de la consommer et invite la population à assister à la pièce de théâtre des élèves de l'école secondaire Monique-Proulx les 12 et 13 mai, au relais pour la vie jeunesse le 19 mai de 18 h à minuit et à la fête horticole le 21 mai au parc Anna-C.-Picard.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2016-05-155

À vingt heures huit, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière